



POURQUOI ADHÉRER AU RÉSEAU AFAC ?

Adhérer au Réseau Afac, c'est avant tout être partie-prenante d'un réseau de structures qui accompagnent le développement de l'arbre et la haie dans tous les territoires, depuis plus de 30 ans. C'est aussi s'engager pour que ce développement se fasse avec une ambition de durabilité et des valeurs définies dans le projet associatif du Réseau Afac.

« Ce qui nous rassemble : faire progresser le développement de l'arbre et la haie. »

En adhérant et en m'impliquant au sein du Réseau Afac :

RÉSEAU

J'échange avec des professionnels de l'agroforesterie au sein d'un réseau dynamique, engagé et convivial.

Je fais partie d'un réseau de plus de 350 organismes qui agissent à toutes les étapes de la vie de l'arbre « de la graine à la planquette bocagère ». A l'occasion des événements (locaux, régionaux ou nationaux) du réseau, je rencontre d'autres acteurs et techniciens conseil en agroforesterie qui ont les mêmes préoccupations, avec qui je peux partager de l'expertise, collaborer et monter des projets.

DÉVELOPPEMENT

Je fais progresser le développement de l'arbre et la haie.

Par mon adhésion et mon implication, je soutiens le travail de plaidoyer du Réseau Afac auprès des pouvoirs publics afin de faire reconnaître les enjeux de l'arbre hors-forêt et d'améliorer sa prise en compte dans les politiques publiques à toutes les échelles.

FORMATION

Je me forme et me tiens à jour sur l'actualité réglementaire et politique de l'agroforesterie.

Je bénéficie de webinaires "Réservés adhérents" qui m'apportent une information étudiée et décryptée sur des sujets d'actualités qui concernent mon métier (exemple de thématiques traitées en 2022 : PAC, Carbone). J'ai accès de façon privilégiée aux événements et ateliers techniques organisés dans ma région, par mon Afac régionale.

RECONNAISSANCE

Je gagne en reconnaissance.

Mon organisme figure sur la carte en ligne des adhérents de l'Afac-Agroforesteries et bénéficie de la notoriété et de la légitimité de ce réseau, ou de services similaires mis en place par les Afac régionales. L'adhésion au Réseau Afac est par exemple une condition pour être agréé BCAE8.

OUTILS ET SERVICES

J'accède à des services pour être plus performants.

Des outils métiers tels que Pepicollecte (outil de gestion de la collecte de graines), l'application Plan de gestion durable des haies, ou un futur Outil de plantation (développement en cours) ont été produits par l'Afac-Agroforesteries. En tant qu'adhérent, je peux bénéficier de ces outils moyennant une cotisation d'utilisation permettant d'en couvrir les charges de fonctionnement. Ces outils me permettent de gagner en efficacité et en sécurité dans mon activité.

Pourquoi dois-je adhérer conjointement à mon Afac régionale et à l'Afac nationale ?

Pour faire évoluer les politiques de l'agroforesterie, renforcer les connaissances, structurer des filières durables et de qualité de l'amont à l'aval, **il est indispensable d'agir conjointement à l'échelle régionale et à l'échelle nationale**. Ces deux niveaux

de la vie associative du Réseau Afac sont étroitement reliés : l'expertise et les références des Afac régionales fondent l'action du niveau national, et réciproquement.

Pour cette raison et selon un principe proche de celui d'un fonctionnement de type fédératif, dès lors qu'une Afac régionale est créée il faut adhérer aux deux niveaux : à l'Afac régionale et à l'Afac-Agroforesteries. Par accord mutuel entre l'Afac-Agroforesteries et les Afac régionales, les demandes d'adhésion à seulement l'un des deux échelons ne sont pas acceptées. Le règlement est unique, mais les deux cotisations restent distinctes et sont reversées aux deux associations.



Pour plus d'informations :

Association française arbres champêtres et agroforesteries

contact@afac-agroforesteries.fr

www.afac-agroforesteries.fr



@afacagrofo



Afac-Agroforesteries